

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the Minister of Industry for:

Émis en vertu du pouvoir statutaire du ministre de l'Industrie pour:

TYPE OF DEVICE

TYPE D'APPAREIL

Dispenser/Refueller

Distributeur/Ravitailleur

APPLICANT

REQUÉRANT

Wayne/Petroquip, Division of Dresser 160 Cochrane Drive Markham, Ontario L3R 9S1

MANUFACTURER

FABRICANT

Wayne/Petroquip, Division of Dresser 160 Cochrane Drive Markham, Ontario L3R 9S1

MODEL(S)/MODÈLE(S)

RATING/ CLASSEMENT

Series/série G2000 9 to/à 68 L/min Standard / standard

> 10 to/à 85 L/min High capacity / haute capacité

19 to/à 227 L/min Refueller / ravitailleur



NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of the principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils don't la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le recurrent aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

CATEGORY

The G2000 series are electronic computing dispensers for retail and wholesale trade of gasoline, mixtures of gasoline and methanol and diesel. These dispensers are configured as single product or two product dispensers. They may also be configured with one hose designated for truck refuelling and the other hose for dispensing product to automobiles.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

CATÉGORIE

Les distributeurs d'essence électroniques de série G2000 de type calculateur sont conçus pour la vente en gros et au détail d'essence, de mélanges d'essence, de méthane et de diesel. Ces distributeurs peuvent être configurés pour distribuer un produit ou deux produits. Ils peuvent également être configurés avec un tuyau flexible servant au ravitaillement des camions et l'autre à celui des voitures.

Dispenser/Refueller Configurations/ Configurations du distributeur / ravitailleur

Model	No. of Products	No. of Hoses
G2001, G2005, HS/G2001	1 product / produit	1 hose on 1 side only/ 1 tuyau sur 1 côté seulement
G2002, G2007, HS/G2002, HS/G2007	1 product / produit	2 hoses/tuyaux, 1 per side/par côté
G2003, G2008, HS/G2003, HS/G2008	2 products / produits	2 hoses/tuyaux, 1 per side/par côté
G2009	2 products / produits	4 hoses/tuyaux, 2 per side/par côté

NOTE: HS = High Speed Refueller / Ravitailleur à grande vitesse

MAIN COMPONENTS

Depending on the configuration, the main components of these dispensers are as follows:

- One or two 1 1/2" inlets;
- One or two Wayne centrifugal pumps, model 35-44059, with strainer and air eliminator assembly;
- 1/3 HP motor(s) for standard, 3/4 or 1 HP motor(s) for high capacity, 1½ or 2 HP for high speed refueller.
- One, 2 stage solenoid for each product line or two for a dual unit:
- One or two Wayne 2 piston type meter, model 2PM-6. This meter's main casting is aluminum, the liners are stainless steel, and the pistons are stainless steel with teflon composite cups; * one or two Liquid Controls M5 class 1 or 2 positive displacement meter. For methanol and gasoline mixtures, only class 1 is used.
- One dual channel, photo-electric pulser number 39348 for each meter;
- Duplex II modular electronic computing register number 880512 with one liquid crystal display per active side. The Duplex II electronic computing register has one central display per side with total volume, total sale and unit price. Only one hose per side can be used at any one time.

ÉLÉMENTS PRINCIPAUX

Selon le type de configuration, les principaux éléments de ces distributeurs sont:

- Une ou deux entrées de 1 1/2 po;
- Une ou deux pompes centrifuges Wayne, modèle 35-44059, avec crépine et éliminateur d'air;
- Moteur(s) 1/3 HP pour le modèle standard, moteur(s) 3/4 ou 1 HP pour le modèle haute capacité, moteur(s)1½ ou 2 HP pour le ravitailleur à grande vitesse;
- Une électrovanne 2 étages pour chaque conduite de produit ou deux pour les distributeurs doubles;
- Un ou deux compteurs à 2 pistons Wayne, modèle 2PM-6. Le boîtier de ce compteur est en aluminium, le chemisage en acier inoxydable et les pistons en acier inoxydable à cuvettes composites en téflon; Un ou deux compteurs volumétriques M5 classe 1 ou 2 de Liquid Controls. Dans le cas du méthane et des mélanges d'essence, seuls les compteurs de classe 1 sont utilisés;
- Un générateur d'impulsions photo-électrique à deux canaux, référence 39348, pour chaque compteur;
- Un totalisateur électronique, modulaire, Duplex II, référence 880512, muni d'un dispositif d'affichage à cristaux liquides par côté muni d'un flexible. L'indicateur calculateur électronique Duplex II comporte un dispositif afficheur central par côté qui indique le volume total, la vente totale et le prix unitaire. Un seul flexible par côté peut être utilisé à la fois.

- Optional Automatic Temperature Compensator, FTB series approved under AV-2346 or any subsequent revisions thereof.
- Optional satellite outlet.

Dispensers rated 9 to 68 L/min use one model 2PM-6 meter per outlet.

Dispensers 10 to 85 L/min use one model 2PM-6 per outlet and;

Dispensers 10 to 227 L/min use one Liquid Controls M5 meter per outlet.

Dispensers not equipped with the integral pump/strainer/air eliminator assembly use a remote submersible centrifugal type pump that is incapable of pumping air or vapour entrained at the pump's inlet.

OPTIONS

Dispensers that use a remote pump are designated by the suffix D. Self-contained dispensers are designated by the suffix P. These dispensers are equipped with electro-mechanical totalisers. Additional suffixes in the model designation indicate non-metrological design options.

The suffix "M" when added to the model number indicates the use of a satellite outlet.

The suffix "C" when added to the model number indicates the use of automatic temperature compensation.

- Compensateur automatique de température optionnel, série FTB, approuvé en vertu de l'avis AV-2346 ou de toutes les révisions subséquentes.
- Sortie satellite optionnelle.

Les distributeurs d'une capacité nominale de 9 à 68 L/min utilisent un compteur modèle 2PM-6 par sortie.

Les distributeurs d'une capacité nominale de 10 à 85 L/min utilisent un compteur modèle 2PM-6 par sortie.

Les distributeurs d'une capacité nominale de 10 à 227 L/min utilisent un compteur Liquid Controls M5 par sortie.

Les distributeurs ne comportant pas l'ensemble pompe/crépine/éliminateur d'air utilisent une pompe centrifuge submersible à distance de type qui ne pompe pas d'air ni n'entraîne pas des vapeurs à l'aspiration de la pompe.

OPTIONS

Les distributeurs qui utilisent une pompe à distance sont désignés par le suffixe D tandis que les distributeurs autonomes le sont par le suffixe P. Ces distributeurs sont munis de totalisateurs électromécaniques. Les suffixes additionnels qui composent la désignation du modèle renvoient à des options non métrologiques.

Le suffixe «M» ajouté au numéro de modèle signifie qu'une sortie satellite est utilisée.

Le suffixe «C» ajouté au numéro de modèle signifie qu'un compensateur automatique de température est utilisé.

SEALING SCELLAGE

The sealed connector J6, located in the main computer board, is used to access programming options to change the K-factor (pulses/litre). An adhesive type seal is placed over the connector J6 to prevent access. The meter is always calibrated mechanically at the meter. The mechanical adjuster on the meter is sealed with a lead and wire seal.

Le connecteur scellé J6, sur la carte de circuits imprimés principale de l'ordinateur, est utilisé pour avoir accès aux options de programmation afin de modifier le coefficient K (impulsions/litre). Un scellé adhésif est placé sur le connecteur J6 pour en empêcher l'accès. Le compteur est toujours étalonné de façon mécanique au compteur. Le dispositif de réglage mécanique au compteur est scellé à l'aide du tandem plomb et fil métallique.

Temperature Sensor And Inspector's Thermowell Locations / Emplacements du capteur de température

et du puits thermométrique

Model/Modèle	Self-Contained/Autonome	Remote/À distance
Regular Flow Single / Débit régulier simple 9 to/à 68 LPM / L/min	Meter Support/Support du compteur	Meter Support/Support du compteur
Regular Flow Dual I / Débit régulier double I 9 to/à 68 LPM / L/min	Manifold casting after Pump Unit/ Moulage du collecteur après l'unité de pompage	Manifold casting after strainer casting/ Moulage du collecteur après le moulage de la crépine
Regular Flow Dual II / Débit régulier double II 9 to/à8 LPM / L/min	Meter Support/Support du compteur	Meter Support/Support du compteur
High Flow Single / Grand débit simple 10 to/à 85 LPM / L/min	Meter Support/Support du compteur	Meter Support/Support du compteur
High Flow Dual I / Grand débit double I 10 to/à 85 LPM / L/min	Manifold casting after Pump Unit/ Moulage du collecteur après l'unité de pompage	Manifold casting after Strainer casting/ Moulage du collecteur après le moulage de la crépine
High Flow Dual II / Grand débit double II 10 to/à 85 LPM / L/min	Meter Support/Support du compteur	Meter Support/Support du compteur
Super High Flow Single / Très grand débit simple 19 to/à 227 LPM / L/min	Casting after Strainer/ Moulage après la crépine	Casting after Strainer/ Moulage après la crépine
Super High Flow Dual I / Très grand débit double I 19 to/à 227 LPM / L/min	Casting after Strainer/ Moulage après la crépine	Casting after Strainer/ Moulage après la crépine
Super High Flow Dual II / Très grand débit double II 19 to/à 227 LPM / L/min	Piping after Pump Unit/ Canalisation après l'unité de pompage	Piping after Strainer/ Canalisation après la crépine

AV-2354

Note: The Inspector's thermowell is installed adjacent to the temperature sensor.

Remarque:

Le puits thermométrique réservé à l'inspecteur est adjacent au capteur de température.

Model Designations / Désignation de modèle

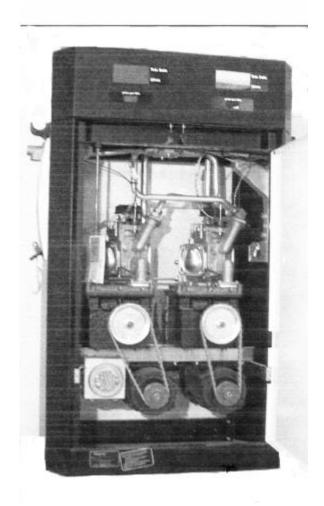
Main Body	First Suffix
Corps principal	Premier suffixe
XXXXXX /	ZZZZZZZZ
234567	CM

- Main Body/Corps principal
 G = Global/Global
- 2. 2 Century/Century
- 3. 2 = Column Style Frame/Châssis style colonne
 - 0 = Cabinet Style Frame/Châssis style boîtier
- 4. 0 = Standard Capacity/Capacité nominale 9 to/à 68 L/min
 - 2 = Refueller/Ravitailleur 19 to/à 227 L/min
- 5. 1 = Single, Island Oriented/Simple, orienté îlot
 - 2 = Dual 1 Island Oriented/Double orienté 1 îlot
 - 3 = Dual 2 Island Oriented/Double orienté 2 îlots
 - 5 = Single, Island Super High-Capacity/Simple, îlot très haute capacité
 - 7 = Dual 1 Lane Oriented/Double orienté 1 voie
 - 8 = Dual 2 Lane Oriented/Double orienté 2 voies
 - 9 = Quadro Lane Oriented/Quadruple orienté voie
- 6. D = Remote Dispenser/Distributeur à distance
 - P = Suction Pump/Pompe aspirante
- 7. 2 = High Capacity/Haute capacité 10 to/à 85 L/min
 - S = Preset/Préréglé

First Suffix/Premier suffixe:

- C Automatic Temperature Compensation/Compensateur automatique de température
- M Satellite Outlet/Sortie satellite

G2003P - 9 to 68 L/Min



EVALUATED BY:

Randy Byrtus Approvals Technical Coordinator

Tel: (613) 952-0632 Fax: (613) 952-1754

EVALUÉ PAR:

Randy Byrtus

Coordonnateur en Technologie: Approbations

Tél: (613) 952-0631 Fax: (613) 952-1754

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation and manner of use of trade devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Industry Canada.

Original copy signed by:

René Magnan, P. Eng Director Approval Services Laboratory

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareils identifié(s) cidessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de la dite Loi.

Le marquage, l'installation, et l'utilisation commerciales des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis aux termes de la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquages sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local d'Industrie Canada.

Copie authentique signée par:

René Magnan, ing. Directeur Laboratoire des services d'approbation

Date: APR 30 1999

Web Site Address / Adresse du site internet: http://mc.ic.gc.ca